

## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉ

# Quand la mobilité encourage l'autonomie

KILOMÈTRE APRÈS KILOMÈTRE, LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉ (SAVE) D'AIN DOMICILE SERVICES LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES. À OYONNAX, CETTE ACTION PRIORITAIRE POUR L'ASSOCIATION FAIT L'OBJET D'UN DÉVELOPPEMENT POUSSÉ, À LA FAVEUR D'UNE CONVENTION PASSÉE AVEC LA COMMUNE.

La mobilité est essentielle pour l'autonomie des aînés. Voilà pourquoi Ain Domicile Services a lancé en 2016 son Service d'accompagnement véhiculé. Pas question de se substituer aux transports proposés par les véhicules sanitaires légers ou les taxis. Il s'agit de proposer de l'accompagnement. À chaque déplacement, des auxiliaires de vie sociale vont chercher la personne à son domicile, l'aident à se préparer, l'accompagnent jusqu'au rendez-vous et la raccompagnent chez elle.

Plus qu'un remède, le service est un moyen de prévention pour préserver l'autonomie physique, les liens sociaux et lutter contre l'isolement. Il facilite la mobilité des personnes souffrant de difficultés à se déplacer quel que soit le motif. « Nous tenons à proposer ce transport afin que les personnes accompagnées puissent se sentir en autonomie dans leurs déplacements sans avoir à demander à leur famille, leurs voisins » détaille Grégory Bornuat, directeur adjoint. ● **Ch. M.**

## Oyonnax, laboratoire de l'accompagnement

Dans le département, aucun secteur n'est aussi avancé qu'Oyonnax. Là, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, une convention lie Ain domicile service et la mairie autour du SAVE. Rapidement, les deux demi-journées consacrées à la commune deviennent insuffisantes. Depuis août 2017, les accompagnements réalisés pour la mairie peuvent avoir lieu du lundi au vendredi, de 8h à 20h sans interruption.

### Un pilotage commun et souple

Toute personne de plus de soixante ans, en perte d'autonomie, habitant Oyonnax et se déplaçant au sein de la commune ou vers Arbent et Bellignat peut profiter de cet accompagnement. Les autres peuvent se rabattre vers les autres solutions de transport, hors de la convention, par le biais des chèques Sortir plus, de mutuelles ou de Domplus. Dans le cadre du partenariat, tous les appels arrivent au CCAS. « Nous avons voulu un service assez souple » rappelle Monique Mulotti qui coordonne les actions en faveur des séniors au service social. Dès le premier appel, elle discute pour apprécier la situation avant l'inscription. Ensuite, lors du premier accompagnement, Ain Domicile Services évalue le degré d'autonomie. En deux ans, une seule personne est sortie du dispositif suite à une amélioration de son état de santé. Elle a été réorientée vers des chèques Sortir plus. « Avec la mairie, nous avons l'obligation d'assurer le transport » explique Laurence Joly, responsable du secteur d'Oyonnax. « Nous avons une relation de travail très saine basée sur une souplesse respectueuse en sachant que la priorité reste la personne accompagnée. »

### Acquérir une expertise

Pour l'association, cette convention est un modèle à suivre. « Nous accompagnons des élus » explique Grégory Bornuat. « Le conventionnement avec la municipalité nous donne une visibilité et un volume supplémentaire. Il permet d'avoir les

outils et l'organisation pour répondre à d'autres demandes. » Au gré de l'avancée de l'expérience oyonnaxienne, Ain Domicile Services accumule de l'expérience qui pourrait faire école. « Il serait intéressant de la partager » affirme Grégory Bornuat. « À Oyonnax, ils ont un véhicule avec un volume largement suffisant, une vraie expertise, un vrai savoir-faire pour répondre aux besoins avec flexibilité et souplesse. » ●



→ Avec une personne dédiée, des liens se créent plus facilement avec les personnes accompagnées.

### TROIS QUESTIONS À LA MUNICIPALITÉ D'OYONNAX

## « Le bébé est là, on va veiller à ce qu'il grandisse »

#### Comment est venue l'idée de cette convention ?

Cette démarche entre dans la politique sénior d'Oyonnax, en place depuis 2009, sur l'axe de lutte contre l'isolement. Or, les séniors en perte d'autonomie représentent le tiers des 2 000 habitants de plus de 60 ans. Nous sommes partis d'une démarche expérimentale avec des temps ciblés et nous avons trouvé un partenaire, ce qui nous a facilité la tâche puisque nous avons simplement eu à conventionner avec eux. Ce service permet aux gens de rester chez eux et de retarder les prises en charge.

#### Qui est concerné ?

Il n'y a pas de condition de revenu ou de nature du déplacement. La communication a été assez large auprès des séniors mais aussi des acteurs locaux qui peuvent réorienter les personnes âgées en cas de besoin. Mais celles



qui appellent ont vraiment besoin de quelqu'un. Certaines en profitent pour s'épancher, alors on prend le temps de discuter. En fonction des problèmes, on peut faire le lien avec un travailleur social ou réorienter vers le CLIC.

#### Quel avenir pour cette convention ?

Il peut être amené à évoluer un petit peu : on module, on avance en fonction des besoins. Les résultats qui remontent du service social passent en commission et conduisent à des réajustements. L'objectif est d'accompagner le développement de ce service en réajustant à la marge. Le fondement, le règlement de fonctionnement et les partenaires sont identifiés. Le bébé est là, on va veiller à ce qu'il grandisse. L'idée était de faire les choses de façon posée, jamais dans l'urgence. ●

## « C'EST MA SEULE SORTIE DE LA SEMAINE »

Pour mieux répondre aux besoins, une personne est dorénavant dédiée au SAVE. « Ça a changé la donne » rappelle Laurence Joly. « Elle connaît les lieux, les habitudes ; c'est beaucoup plus confortable. » Une qualité d'accueil incontournable sachant que, l'espace de quelques kilomètres, la voiture devient un lieu de vie transitoire. En quelques mois, Marie-Josèphe Piquet a pris le rythme. « Il suffit de bien suivre. Quand on est en avance, on a le temps. Mais il ne faut jamais se mettre en retard. » Après avoir badgé, les détails du transport apparaissent sur son téléphone. En parallèle, des fiches destinées à la mairie reprennent les informations essentielles, l'heure de prise en charge, de dépôt et d'éventuelles observations. En ce début d'après-midi, trois dames doivent être accompagnées au club de l'amitié de la Grenette. Toutes ont plus de 90 ans. Le premier arrêt est chez Mme Quimbel. Le temps de l'aider à se préparer et de l'accompagner jusqu'à la voiture et c'est reparti, direction le club. « Avant j'y allais par mes propres moyens ou l'une de mes filles m'amenait » se souvient-elle. Ensuite, place à Mme Poncet. « C'est ma seule sortie de la semaine » raconte-elle. « Ce matin je suis allée à la pharmacie à côté, j'ai eu beaucoup de mal. » Après avoir déposé Mme Porra, Marie-Josèphe Piquet repart pour une heure de ménage. Ensuite, il faudra ramener les dames chez elles et en accompagner une autre voir son mari dans une maison de retraite. ●

→ « C'est le projet de la ville d'Oyonnax car l'intercommunalité n'allait pas sur le transport porte à porte » explique Laurent Harmel. « Mais si l'agglo veut reprendre la compétence et l'étendre sur tout le territoire, ce ne serait que positif ! » De gauche à droite : Monique Mulotti (coordinatrice des actions en faveur des séniors), Laurent Harmel (adjoint délégué aux affaires sociales) et Sonia Tubert (directrice du CCAS).

### LA CONVENTION EN CHIFFRES

- Une trentaine de bénéficiaires.
- 83 ans de moyenne d'âge
- 207 demandes depuis août :
  - 43 % santé
  - 41 % clubs
  - 7 % restaurant de l'Orme
  - 6 % divers (coiffeur, centre culturel, banque...)
  - 3% courses